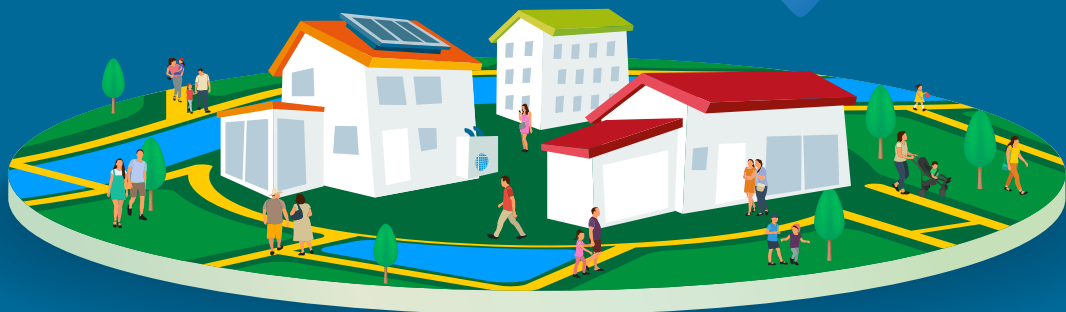


# niort agglo SOUTIENT VOS PROJETS IMMOBILIERS

**Le Prêt à Taux Zéro**  
favorise votre 1<sup>er</sup> achat  
jusqu'à **30 000 € \***



**PTZ**  
niort agglo  
Agglomération du Niortais



PLUS D'INFORMATIONS AU 05 49 28 08 08

\*sous réserve de conditions d'éligibilité



# Des PTZ pour l'achat de votre premier logement

- Pour l'achat **d'une parcelle/terrain à bâtir pour la construction d'une maison individuelle dans un lotissement privé ou communal, comme pour l'achat d'un appartement neuf**, vous pouvez bénéficier d'un prêt de **25 000 € maximum** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois. Ce PTZ est complété par une aide financière forfaitaire de 1 500 € ou 2 500 € selon les cas.
- Pour l'achat **d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie**, construit avant 1990, vous pouvez bénéficier d'un prêt pouvant aller jusqu'à **30 000 € maximum** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois. Ce PTZ est complété par une aide financière forfaitaire de 2 000 € ou 3 000 € selon les cas.
- Pour l'achat **d'un logement HLM** vous pouvez bénéficier d'un prêt de **10 000 € ou 14 000 €** sans intérêt (0 %) sur 15 ans, avec la possibilité d'avoir une période de différé de 18 mois.



**ADIL des Deux-Sèvres**

Maison du Département  
Mail Lucie Aubrac Tél. 05 49 28 08 08  
[www.adil79.org](http://www.adil79.org)

en partenariat avec :



**niort agglo**

Agglomération du Niortais

